

LYON Manifestation

“Only Lyon”, etc... : la résistance au tout-anglais s'organise

Les associations Courriel et Afrav militent pour le respect des langues et contre la politique impérialiste du « tout-anglais ». Elles défileront à Lyon, ce mercredi 20 mars, pour sensibiliser la population à la préservation de notre langue française.

« **Q**u'on se le dise de suite : nous ne sommes absolument pas hostiles aux langues étrangères », déclare Georges Gastaud, philosophe et président du Collectif unitaire républicain pour la résistance, l'initiative et l'émancipation linguistique (Courriel). L'association combat le « totalitarisme linguistique », autrement dit : le tout-anglais. Citant Umberto Eco, il rappelle que « La langue de l'Europe est la traduction. L'universel passe par la diversité ». Et poursuit : « Il n'existe pas de langage humain, il existe des langues. La biodiversité est culturelle » et s'inquiète : « En pratique, nous glissons subrepticement vers le tout-anglais, que ce soit en politique, dans l'enseignement ou au sein des entreprises. Mais quel monde laisserons-nous à nos descendants, s'il est unilingue et anglophone ? ».

Protéger le patrimoine linguistique français

L'indignation est partie des appellations dont s'empare de nombreuses collectivités publiques. Parmi elles, on trouve



La manifestation a lieu ce 20 mars, pour la défense de la langue française. Photo DR

'Only Lyon', 'So Toulouse', 'Open Nîmes', 'Let's Grau', 'Annecy Mountains', 'Loire Valley', mais aussi 'Lorraine Airport' ou 'Sèvres Outdoors'. Une « aberration des collectivités publiques », selon les deux associations, qui revendiquent l'article 2A de la Constitution française et la loi Toubon. Cette dernière crée une obligation de rédaction en langue française pour tous les textes légaux, mais aussi pour le contrat de travail et la présentation des produits au consommateur. « Nous refusons de perdre l'identité francophone sous de faux principes, tels que l'ouverture à l'internatio-

nal », s'offusque Régis Ravat, président de l'Association Francophonie Avenir (Afrav). « La langue française qui est parlée par 350 millions de personnes, ne serait-elle pas internationale ? » « Nous ne sommes pas des puristes », renchérit Georges Gastaud, « et nous acceptons volontiers que la langue française évolue, au regard des pratiques, dans le langage SMS par exemple, mais nous refusons la tendance systématique à la substitution de mots courants par l'anglais, à l'instar de 'TGV Night' ». Le français est la langue des échanges, du service public et du travail. « Et pour-

tant des glissements s'opèrent irrémédiablement vers l'anglais, au sein d'entreprises comme Volkswagen et Alcatel-Lucent où l'anglais devient la langue officieuse, mais aussi dans l'enseignement où les autres langues vivantes deviennent subsidiaires au profit de l'anglais », préviennent les militants. Ils rappellent que les langues régionales ont disparu car l'élite française souhaitait parler la langue du pouvoir et craignent que le même processus ne se produise avec la langue française.

Instaurer le débat sur la défense de la langue

française

« Pour l'instant, la langue meurt en silence, au profit de quelques batailles annexes telles que la féminisation des noms de métier », déplore Georges Gastaud. À l'heure où le président Macron a annoncé la restauration du château de Villers-Cotterêts, un pilier symbolique de la francophonie, les deux associations espèrent donc instaurer le débat. Et Régis Ravat de conclure : « Nous gardons l'espoir que les gens se saisissent de l'occasion, réfléchissent et nous rejoignent dans la sauvegarde de notre langue. »

Emilie CLER

OnlyLyon: « Nos campagnes sont traduites dans toutes les langues »

« OnlyLyon est un anagramme », se défend Emmanuelle Sysoyev, coordinatrice du programme. « Bien sûr qu'il fait un clin d'œil à l'anglais, mais il s'agit d'une accroche dans le cadre du marketing territorial », explique-t-elle. « Nous sommes une marque d'attractivité internationale, 80 % de notre action est dédiée aux Etats-Unis, à l'Angleterre, à l'Allemagne et à l'Italie, donc en anglais. De plus, nous sommes en concurrence avec d'autres villes qui ont produit des appellations

du même type, comme Berlin avec 'Be Berlin' ou Madrid avec 'Mad about you'. Cela ne veut pas dire pour autant que nous n'essayons pas de défendre le français », se défend la coordinatrice. « Tout dépend de notre cible. » Elle cite par exemple sa dernière campagne de janvier, en français, à destination des lyonnais sur les panneaux JCDecaux. « Nos campagnes sont aussi traduites en chinois, en coréen, en japonais. Aucune langue n'est négligée. »

De son côté, Clément Che-

valier, directeur de l'association de développement économique My Presqu'île indique que l'ancienne dénomination (Tendance Presqu'île) avait « une tonalité trop mode ou prêt à porter ». « Nous avons appelé notre site Internet My Presqu'île en référence à Onlylyon, mais nous n'avons pas de volonté particulière à militer pour l'anglais. Au contraire, nous réfléchissons à une refonte de notre site Internet et nous pourrions, dans ce cadre, refranciser notre nom. »

Que faire pour sauvegarder la langue française ?

Que faire pour renverser la tendance à l'anglicisation qui touche toutes les strates sociales ? « Les collectivités publiques ont un devoir d'exemplarité », rappelle Régis Ravat, de l'association Afrav. « Aussi, nous avons plusieurs fois intenté des procès au tribunal administratif, afin que la ville de Nîmes affiche des panneaux multilingues plutôt que bilingue, conformément à l'article 4 de la loi Toubon, ou que sur le logo de l'Université Paris Dauphine ne figure pas Research University mais PSL Paris Université. » Georges Gastaud de l'association Courriel milite aussi pour « la résistance individuelle au quotidien », en favorisant des mots tels que 'oui', 'd'accord' ou 'courriel', plutôt que 'Yes', 'OK' ou 'mail'. La sensibilisation des syndicats de travailleurs lui apparaît aussi fondamentale, car « l'obligation de parler l'anglais en entreprise peut devenir un moyen de pression pour le patronat d'induire l'effondrement des salaires ». Enfin, le quota d'heures d'enseignement de langues vivantes étrangères doit être rehaussé et leur enseignement modernisé, « contrairement à ce que préconise le projet de loi Blanquer. »